

Se laisser envahir
par **Donna Tartt**

Cahier Livres



Sur l'écran,
les planches
ou en salle:

**tout pour
profiter de
la rentrée**

Cahier Culture

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. CV N° 2

LE DEVOIR, LES SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JANVIER 2014 2,83 \$ + TAXES = 3,25 \$

Emploi: Québec clôt 2013 sur une mauvaise note

Le taux de chômage
a bondi à 7,7 %
en décembre

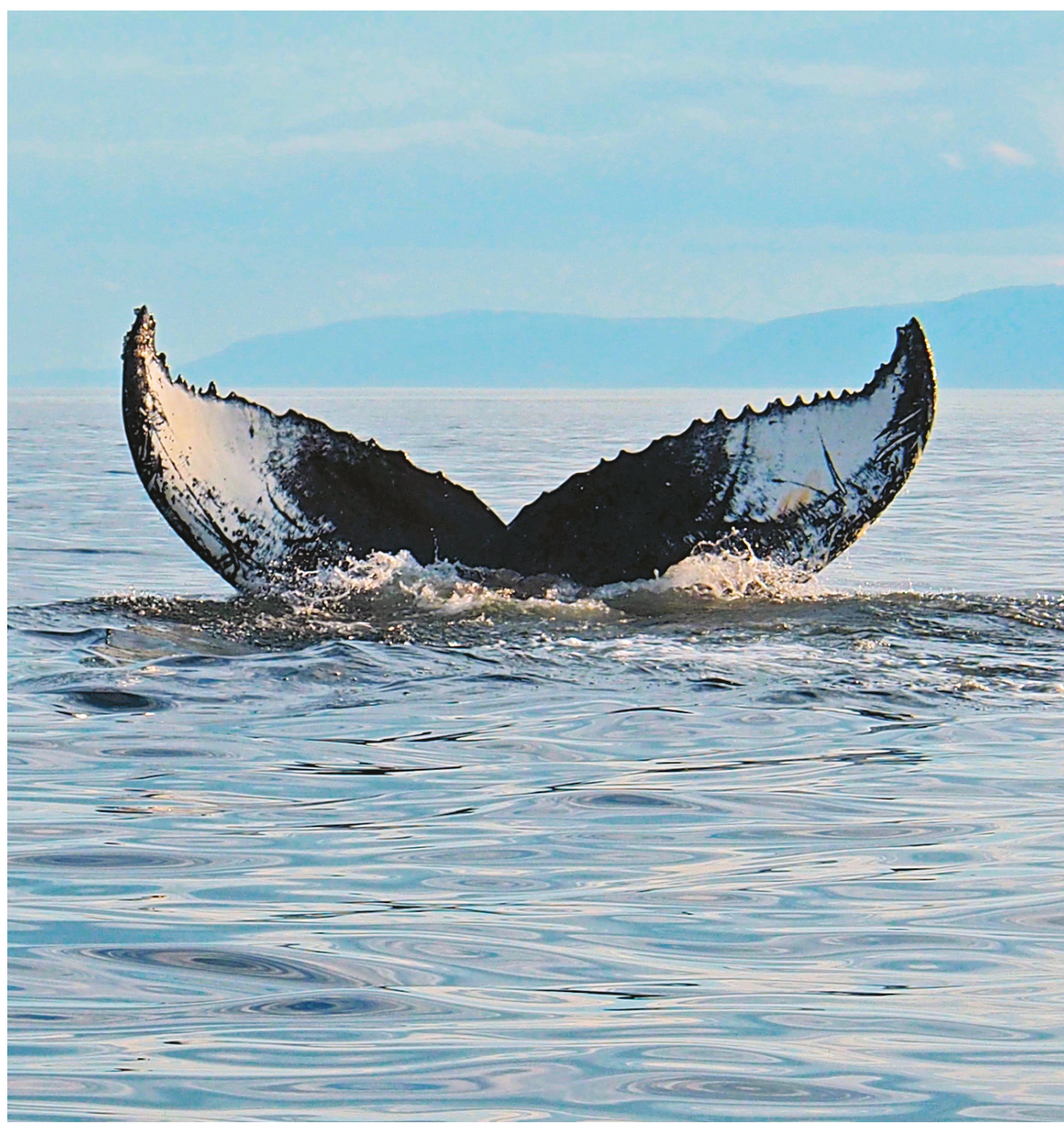
MARCO BÉLAIR-CIRINO

Après trois mois de gains successifs, le Québec a encaissé une perte de 10 200 emplois en décembre, ce qui a contribué à faire bondir le taux de chômage à 7,7 %.

La « bonne nouvelle », c'est que le Québec a enregistré une croissance de 47 800 emplois en 2013, comparative-ment à 30 800 emplois en 2012, a fait valoir le gouvernement péquiste. « 2013 fut une meilleure année que 2012 en matière de création d'emplois, alors qu'il s'était créé 30 800 emplois. Rappelons que le dernier budget du gouvernement libéral prévoyait une création de

VOIR PAGE A 10 : EMPLOI

Lire aussi Difficile début d'hiver pour le marché de l'emploi. Les chiffres canadiens et américains déçoivent. **Page C 1.**



SYLVAIN ROBERT

Une baleine à bosses. Alors que le gouvernement fédéral affirme vouloir créer un « guichet unique » de manière à ce que les promoteurs n'aient plus à cogner à diverses portes pour faire approuver leurs projets, les environnementalistes estiment plutôt que « le gouvernement Harper cherche à approuver des projets de pipelines dangereux plus vite et avec moins de surveillance » et craignent l'impact de cette décision sur les espèces aquatiques.

Le sort des espèces aquatiques confié à l'Office de l'énergie ?

Ce n'est plus à Pêches et Océans de déterminer si un projet d'oléoduc affectera les milieux aquatiques

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Ottawa pousse un cran plus loin la simplification du processus d'approbation environnementale des pipelines au pays. Cette fois, le gouvernement transfère à l'Office national de l'énergie la responsabilité, incombant auparavant au ministère des Pêches et Océans, de déterminer si un oléoduc affectera les poissons, leur habitat et les espèces en péril.

Ce transfert a pris la forme d'un « protocole d'entente » signé entre l'Office national de l'énergie (ONE) et le ministère (MPO) juste

VOIR PAGE A 10 : PIPELINE

AUJOURD'HUI



Politique Le salut de la charte passera par la CAQ. Le ministre Drainville n'a aucun espoir de voir les libéraux appuyer son projet. **Page A 3**

Annonces... C9 Éditorial... B4
Avis légaux... C7 Mots croisés D4
Carrières... C5 Sports... C8
Décès... C9 Sudoku... D4



« Mother » vous surveille — et c'est pour votre bien

L'objet de demain sera connecté ou ne sera pas. 2014 se prépare à faire apparaître dans l'environnement une ribambelle de nouveaux objets — de la bague à la voiture, en passant par le mobilier urbain — connectés en permanence à Internet et porteurs d'un projet sans équivoque: améliorer la condition humaine. Une idée en apparence lumineuse, mais qui masque un terrain propice aux dérives...

FABIEN DEGLISE

Croisement entre Barbamama, ce personnage de dessin animé pour enfant, et une matriochka, cette poupée russe à tendance gigogne, l'innovation a été un des clous cette semaine du Consumer Electronic Show (CES) de Las Vegas, grand-messe annuelle à la gloire des technologies pour consomma-

tion de masse. Son nom? Mother (« mère »). Sa préoccupation? Quasi naturelle: surveiller les comportements et habitudes de vie des habitants d'une maison pour les aider à faire les bons choix, à éviter les excès et à se coucher à la bonne heure. En gros.

L'objet, connecté en permanence au nuage informatique — le cloud, comme disent les an-

VOIR PAGE A 10 : MOTHER

Dossier Nouveaux gardiens de la morale. Faudra-t-il céder des pans de sa vie privée?

Objets connectés: un petit panorama. Cinq exemples bientôt près de chez vous. **Pages A 6 et A 7**



SEN.SE

De 15 à 25 milliards d'objets communicants comme cette Mother pourraient se retrouver bientôt dans notre quotidien, un marché évalué à plus de 19 000 milliards de dollars d'ici 2020.

Stores de Qualité SUR MESURE FABRIQUÉ AU QUÉBEC L'Artisan du Store CLAUDE BOUCHARD 514-231-8677 418-654-8677 819-696-8677 www.storesdequalite.ca		SPÉCIAL-ACTUEL 50% ou INSTALLATION GRATUITE		ESTIMATION GRATUITE Résidentielle et commerciale	
OPAQUES, SOLAIRES ou TRANSLUCIDE • Stores motorisés • Toiles à rouleau • Stores romains • Panneaux coulissants • Stores horizontaux de voilage • Stores horizontaux de bois, de PVC, de métal • Stores verticaux PVC • Toiles pour verrière • Persiennes • Stores extérieurs • Toiles solaires	TOILES SOLAIRES • DÉCORATIVES • MOTORISÉES	STORES HORIZONTAUX DE VOILAGE	STORES DE BOIS • TILLEUL SELECT • TEINTURE ESSUYÉE	PANNEAUX COULISSANTS OPAQUES, SOLAIRES ET TRANSLUCIDES	MONTRÉAL 514-231-8677 LAVAL 450-627-3716 LONGUEUIL 450-445-9829 QUÉBEC 418-654-8677 TROIS-RIV. 819-696-8677 REPENTIGNY 450-585-7577 TERREBONNE 450-437-4666 ST-SAUVEUR 450-227-7377 BROMONT 450-534-4377



FRONTE DE PRIX

DÉPARTS DE MONTRÉAL • UNE SEMAINE • TOUT COMPRIS

COLLECTION POUR FAMILLES

« FORTEMENT RECOMMANDÉE PAR DES VACANCIERS AYANT VOYAGÉ AVEC SUNWING, LA COLLECTION D'HÔTELS EXCLUSIFS DE SUNWING POUR FAMILLES SAURA PLAIRE À TOUTE LA FAMILLE! »

CAYO COCO ★★★★★PLUS Memories Flamenco Beach Resort Suite junior balcon vue jardin • 29 jan., 5, 12 fév.	895\$
HOLGUIN <i>smile</i> Blau Costa Verde Beach Resort ★★★★★ Chambre plus • 2, 9, 13 fév.	975\$
VARADERO Memories Varadero ★★★★★ Chambre Sunset vue jardin terrasse • 10, 17, 23 fév.	995\$
PUERTO PLATA <i>smile</i> Viva Wyndham Tangerine ★★★PLUS Chambre supérieure • 31 jan., 4, 6, 13 fév.	1095\$
PANAMA ★★★★★PLUS <i>smile</i> Sheraton Bijao Beach Resort Panama Chambre deluxe vue jardin • 31 jan., 7, 11 fév.	1295\$
IXTAPA Azul Ixtapa ★★★★★ Chambre deluxe vue mer • 18, 25 février	1355\$
RIVIERA MAYA <i>smile</i> Royal Solaris Los Cabos ★★★★★ Chambre deluxe • 6, 13, 20 février	1365\$
HUATULCO <i>smile</i> Barcelo Huatulco Beach ★★★★★ Chambre supérieure • 4, 11, 18, 25 fév.	1465\$
SAINT-MARTIN <i>smile</i> Sonesta Maho Beach Resort & Casino ★★★★★ Chambre deluxe • 13, 20, 23 fév.	1475\$
PUNTA CANA Memories Splash Punta Cana ★★★★★PLUS Chambre économique • 7, 14, 21 février	1495\$
ARUBA <i>smile</i> Holiday Inn Resort & Spa ★★★PLUS Chambre supérieure • 3, 10 février	1695\$

COLLECTION POUR ADULTES

« UNE COLLECTION SUPÉRIEURE DE VACANCES CONÇUES POUR ADULTES SEULEMENT, FORTEMENT RECOMMANDÉE PAR DES VACANCIERS AYANT VOYAGÉ AVEC SUNWING, DISPONIBLE EXCLUSIVEMENT AVEC SUNWING »

CANCUN <i>Relax</i> Grand Oasis Viva ★★★★★PLUS Chambre Ocean Spice • 4, 11 février	1145\$
VARADERO <i>Relax</i> Royal Hicacos Resort & Spa ★★★★★PLUS Suite junior vue jardin • 11 jan. et 12, 18, 19 fév.	1195\$
JAMAÏQUE Grand Lido Negril ★★★★★ Suite junior deluxe • 7, 14, 21 février	1655\$
HUATULCO <i>Relax</i> Secrets Huatulco Resort & Spa ★★★★★ Suite junior face à la mer • 18, 25 février	1895\$
LOS CABOS <i>Relax</i> Secrets Marquis Los Cabos ★★★★★ Suite junior face à la mer • 13, 20 février	3095\$

AUTRES HÔTELS POPULAIRES

MANZANILLO DE CUBA Club Amigo Marea del Portillo ★★★ Chambre supérieure (section Farallon) • 5, 12, 19 février	675\$
SANTA LUCIA Gran Club Santa Lucia ★★★ Chambre • 5, 12, 19 fév.	745\$
SANTIAGO DE CUBA Brisas Sierra Mar ★★★PLUS Chambre vue jardin • 5, 12 février	745\$
PUERTO VALLARTA ★★★★★ <i>smile</i> Plaza Pelicanos Club Beach Resort Chambre • 1, 8, 15, 22 février	955\$
LA CEIBA ★★★★★ <i>smile</i> Palma Real Beach Resort & Villas Chambre Palma vue montagne sans balcon 3, 10, 17, 24 février	1095\$
PUNTA CANA Vista Sol Punta Cana ★★★PLUS Chambre • 4, 11, 18 février	1195\$
RIVIERA MAYA Barcelo Maya Beach & Caribe ★★★★★ Chambre supérieure • 3, 10, 17, 24 février	1445\$
JAMAÏQUE ★★★★★ <i>smile</i> Hilton Rose Hall Resort & Spa Chambre vue complexe • 8, 15, 22 février	1895\$

Départs de Montréal. Offre valide pour des nouvelles réservations seulement. Les prix sont par personne, en occupation double, pour des forfaits vacances de 7 nuits (sauf indication contraire) incluant les taxes et frais relatifs au transport sauf la taxe locale payable au départ de certaines destinations (Cuba 25 CUC, RD 305 US, Costa Rica 285 US, Panama 40\$ US). Les sièges aux prix ci-haut sont limités, la capacité est contrôlée et est disponible au moment de l'impression. Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 2,00\$ par tranche de 1 000\$ de services achetés. Vols opérés par Sunwing Airlines ou Travel Service. Le service en vol varie selon les horaires de vol. Pour les modalités et conditions complètes, veuillez vous référer à la brochure Vacances Sunwing 2013/2014. Titulaire d'un permis du Québec. | 11012014



ACTUALITÉS



Le ministre Drainville ne croit pas pouvoir compter sur les libéraux.

JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Le salut de la charte passera par la CAQ, dit Bernard Drainville

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Le salut de la charte de la laïcité passera par la Coalition avenir Québec (CAQ), selon le ministre responsable du dossier, Bernard Drainville. Ce dernier n'a aucun espoir de voir les libéraux appuyer son projet de loi et ne voit « pas d'autre scénario » possible que celui d'une collaboration avec la CAQ.

À quelques jours du début des audiences publiques sur le projet de loi 60 (mardi), M. Drainville a soutenu qu'il est « clair que les libéraux vont rester contre la charte » aux termes des travaux de la Commission des institutions. « C'est très clair qu'ils vont mener une lutte sans merci contre la charte, a-t-il dit en entretien avec *Le Devoir*. Ils vont tout faire pour la bloquer. »

Bernard Drainville pense toutefois qu'une possibilité d'entente existe avec la CAQ de François Legault. « Nous allons écouter ce que les gens ont à dire en commission avant de passer à l'étape suivante, soit celle d'éventuelles discussions avec la CAQ », dit-il.

Pour qu'une entente soit possible, les caquistes devront par contre « avoir une position moins molle », soutient le ministre. « Ils sont d'accord pour interdire le port de signes religieux aux enseignants, mais pas dans les garderies. Or, si les enseignants sont en position d'autorité, les éducatrices ne le sont pas moins. S'ils veulent être cohérents avec eux-mêmes, il faudra qu'ils soient moins mous et plus logiques. Peut-être que la commission va être utile pour que la CAQ évolue. »

Mais cette même commission permettra-t-elle au Parti québécois de faire évoluer sa propre position? Là-dessus, Bernard Drainville répond que le gouvernement Marois arrive avec une « attitude ouverte, mais ferme ». « Nous sommes ouverts à bonifier le projet, mais on va rester ferme sur les grands principes et les valeurs sur lesquelles il s'appuie. L'égalité hommes-femmes, ce n'est pas négociable, ça prend des règles en matière d'accommodements et il faut assurer la neutralité religieuse de l'État. »

Pas de dilution

« Il n'y aura pas de dilution de la charte », précise ensuite M. Drainville. Sur la question du port des signes religieux

York: le Canada « s'ouvre les yeux »

Le débat soulevé par la décision de l'Université York d'accorder un accommodement religieux à un étudiant qui refusait de travailler avec des femmes montre que « le reste du Canada est en train de s'ouvrir les yeux » et que « le Québec fait preuve de leadership », croit le ministre Bernard Drainville. « C'est exactement le genre d'accommodement qui ne sera plus possible [au Québec] le jour où on aura adopté la charte des valeurs, soutient M. Drainville. C'est le genre de recul en matière d'égalité hommes-femmes qu'on ne peut pas accepter. » Vendredi, le professeur de York qui s'est fait reprocher par sa direction d'avoir initialement refusé d'accorder l'accommodement indiquait au *Devoir* que « tout ceci indique qu'il y a un certain besoin pour le genre de choses qui sont débattues au Québec ». Selon le ministre, « une proportion importante de nos voisins au Canada souhaiterait avoir le débat que nous avons au Québec. Pour le moment, les partis politiques canadiens refusent ce débat, ils ont condamné la charte. Mais ils auraient peut-être intérêt à regarder leur opinion publique », croit-il.

ostentatoires — le projet de loi 60 propose une interdiction pour le personnel des organismes publics —, le ministre réitère ainsi que c'est une « question fondamentale, parce que c'est le visage de la neutralité qui est en jeu ».

« Si l'État est neutre, il faut que ça paraisse, que ce soit une neutralité visible, dit-il. Il faut la constater, il faut que la personne qui travaille pour l'État garde pour elle ses convictions religieuses. Les libéraux ont tendance à ramener la question du port des signes à un simple désaccord qui empêcherait l'adoption du reste de la charte. Mais c'est fondamental. »

Prenant acte des déclarations du député Gilles Ouimet (voir texte ci-contre), M. Drainville calcule que les libéraux « vont rester opposés à toute forme d'interdiction des signes religieux pour les agents contraignants, les juges, les policiers ».

Il en rajoute plus tard: « Aux dernières nouvelles, ils étaient toujours pour le port du tchador, partout sauf pour une candidate libérale. Ils prétendent lutter contre l'intégrisme, mais tu ne peux pas dire ça et être pour le port du tchador. Si tu veux parler d'intégrisme, la meilleure façon de le faire, c'est d'appuyer la charte », lance M. Drainville.

Débat nécessaire

Selon le ministre Drainville, la grande popularité des audiences sur le projet de loi 60 — plus de 250 mémoires ont été déposés et seront entendus

— prouve que le débat était « nécessaire ». « Ça démontre à quel point c'est pertinent, soutient-il. Les détracteurs disaient que c'était un faux problème. Mais l'intérêt autour de la commission prouve qu'ils avaient tort et que l'enjeu intéresse les Québécois. Ça nous renforce dans nos convictions. »

Bernard Drainville s'attendait à « une forte participation », mais pas à ce point. « J'ai été surpris de l'ampleur, dit-il. Mais c'est bon signe. Ça démontre qu'on est en train d'avoir un débat fondamental pour l'avenir du Québec. »

Comme *Le Devoir* l'indiquait le 28 décembre, les audiences vont durer longtemps. Chaque mémoire sera présentée et discutée pendant une heure, a

confirmé vendredi M. Drainville. Peu importe si les propos se recourent, cette règle sera respectée. La commission ne siègera pas plus de trois jours par semaine et aura un rythme de sept mémoires par jour, ce qui annonce des audiences d'au moins trois mois.

Le ministre estime que même si des éléments font consensus — le principe de l'égalité hommes-femmes, par exemple —, il faudra les discuter en long et en large. « Il faut aller dans le détail, dit-il, parce qu'il peut y avoir des divergences dans l'application. »

Yves Michaud et dérapage

Si les débats s'annoncent vigoureux — vendredi, le sociologue Gérard Bouchard accu-

sait le Parti québécois de « mensonges et distorsions » dans ce dossier —, Bernard Drainville dit ne pas craindre que le débat dérape. « Pour l'instant, ça se déroule plutôt bien. »

Cela, malgré quelques faux pas, comme celui du militant souverainiste Yves Michaud — qui a dit que ceux qui s'opposent aux interdits vestimentaires de la charte n'ont qu'à aller « dans un pays où c'est toléré ». M. Michaud a admis vendredi s'être « gouré » et avoir « poussé le bouchon un petit peu loin ».

« Je ne partage pas son avis, avait indiqué M. Drainville avant la rétractation d'Yves Michaud. Ce n'est pas parce que quelqu'un est en désaccord avec la charte qu'on doit l'inviter à partir, pas du tout. Depuis le début, j'en appelle au respect des positions des uns et des autres. Même si on est en désaccord, il faut se respecter. »

Le Devoir

Lire aussi L'éditorial de José Boileau sur l'Université York et la nécessité d'une charte de la laïcité. *Page B 4*

PORT DE SIGNES RELIGIEUX

Houda-Pepin s'étonne de ce qui serait la nouvelle position libérale

ROBERT DUTRISAC
Correspondant parlementaire à Québec

Fatima Houda-Pepin s'est étonnée de la sortie du député de Fabre, Gilles Ouimet, qui a donné, jeudi, un aperçu de ce que serait la nouvelle position du Parti libéral du Québec sur le port de signes religieux alors que le comité chargé de la définir n'a pas achevé ses travaux et qu'elle n'a pas été soumise au caucus.

« La raison pourquoi le Parti libéral est dans la tourmente, c'est parce que la position initiale du parti a été annoncée avant même que le caucus n'en prenne connaissance », a indiqué au *Devoir* Fatima Houda-Pepin. Sur-tout, la position décrite par l'ex-bâtonnier Gilles Ouimet n'a jamais été discutée en sa présence lors des réunions du comité chargé d'examiner ces questions, a-t-elle soutenu.

a des façons, à mon avis, beaucoup plus intelligentes pour arriver au même résultat que de procéder par de bêtes interdictions qui risquent de nous plonger dans des débats juridiques interminables », avait-il déclaré.

Cette position n'est pas sans rappeler le projet de loi 94, présenté par la ministre libérale de la Justice Kathleen Weil, qui définissait des critères pour accorder des accommodements raisonnables tout en affirmant que tout service de l'État devrait être fourni et reçu le visage découvert. « S'il y a des gens qui voudraient ramener le projet de loi 94 [...], c'est leur option, mais pas la mienne », a déclaré Fatima Houda-Pepin. Les députés libéraux doivent trancher la question lors de leur caucus à la fin de janvier.

Le Devoir

Des gais et lesbiennes contre la charte de la laïcité

L'Association LGBT (lesbiennes, gais, bisexuels et transsexuels) pour un Québec inclusif présentera un mémoire en commission parlementaire pour s'opposer au projet de loi 60 sur la charte de la laïcité. Cette association, dans laquelle figurent la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Alexa Conradi, la militante de Québec solidaire Manon Massé et le cinéaste Xavier Dolan, craint

« qu'un gouvernement qui attaque aussi facilement une minorité au nom de la majorité puisse éventuellement décider d'attaquer les droits de nos communautés ». Constatant que la communauté LGBT est déchirée sur la question, l'Association souhaite que le débat sur la charte « cesse d'être un débat sur l'ethnicité, la question identitaire et la symbolique » en raison du risque de « glissement vers l'émotivité, voire l'irrationnel ». Elle craint de plus que des personnes qui subissent déjà de la discrimination à cause de leur orientation sexuelle en subissent aussi en raison de leur religion.

Arthur Quentin

SOLDES
du 9 au 29 janvier
20% SUR TOUT
JUSQU'À 50%
sur des produits sélectionnés

3960 Saint-Denis Montréal 514.843.7513

ACTUALITÉS

QUÉBEC

Maka Kotto rencontrera les détracteurs du projet Woodfield

ISABELLE PORTER
à Québec

Le ministre de la Culture Maka Kotto rencontrera les opposants au projet Woodfield la semaine prochaine. En plus de ces derniers, il subit des pressions de l'exécutif de son propre parti dans la circonscription de Jean-Talon.

Le projet Woodfield, qui compte 75 condominiums, est « absolument incohérent » avec les objectifs du ministère, a plaidé vendredi la présidente d'Heritage Québec, Johanne Elsener. Elle réclame que le projet soit déménagé ailleurs afin de protéger le boisé Saint-Patrick.

Ce boisé se trouve entre le parc du Bois-de-Coulange et le vieux cimetière Mount Hermon. D'autres complexes résidentiels se trouvent déjà dans le secteur. Le boisé est peu connu du grand public et difficile d'accès, mais M^{me} Elsener et la Coalition pour l'arrondissement historique croient que son potentiel touristique reste à développer.

Concessions suffisantes

M. Kotto et sa chef de cabinet, Shirley Bishop, ont accepté de les rencontrer mercredi et jeudi prochains. Or, selon M^{me} Bishop, le promoteur a fait des concessions satisfaisantes. « Le promoteur ne range pas la forêt, il a même changé la configuration de son bloc pour protéger les arbres », dit-elle.

Dans son projet de loi présenté au début décembre, le ministre prévoit de désigner des zones « non constructibles » dans l'arrondissement historique de Sillery. Or, la

JEAN BOUSQUET
Le boisé Saint-Patrick est difficile d'accès.

priorité ira aux terrains situés « plus à l'ouest », à partir de l'école secondaire Jésus-Marie.

Le promoteur n'a pas non plus l'intention de réviser son projet. « Nous, on est détenteurs depuis le 19 décembre d'une autorisation du ministère et nous avons l'intention d'aller de l'avant », plaide le porte-parole de Bilodeau immobilier, Richard Labrie.

Par ailleurs, le projet fait aussi face aux critiques des militants locaux du Parti québécois dans Jean-Talon. Cette semaine, ces derniers ont voté une résolution pour « décaler » le projet Woodfield afin « d'assurer la préservation du boisé ».

En entrevue, le président de l'exécutif de Jean-Talon, Clément Laberge, refuse toutefois de s'en prendre ouvertement au ministre. « On souhaite jouer un rôle constructif, faire remonter le message », dit-il.

Le Devoir

PKP et Julie Snyder se séparent

Pierre Karl Péladeau et Julie Snyder, qui formaient l'un des couples les plus médiatisés et influents du Québec, ont annoncé leur séparation vendredi. Dans un bref communiqué diffusé en soirée, on indique « que leur vie de couple a pris fin récemment ». « Pour le bien-être de leurs enfants qu'ils aiment profondément et devant cette triste situation, ils ne souhaitent pas faire de commen-

taire public pour l'instant et remercient les gens de leur compréhension », y lit-on. Le couple a deux enfants. Pierre Karl Péladeau a quitté cette année la direction de Québecor, mais occupe toujours le poste de vice-président du conseil d'administration de l'entreprise. Il est président du conseil d'administration d'Hydro-Québec depuis le 15 mai dernier. L'animatrice Julie Snyder est à la tête de la compagnie de production artistique et télévisuelle Productions J.

Le Devoir

Montréal poursuit encore des ingénieurs

Des lacunes dans les plans et devis sont notamment en cause

JEANNE CORRIVEAU

La Ville de Montréal semble avoir décidé de régler ses comptes avec certaines firmes de génie-conseil avec lesquelles elle a fait affaire au cours des dernières années. Elle a ainsi déposé une nouvelle poursuite contre des entreprises en lien avec des travaux effectués dans son réseau d'eau.

Lors de sa réunion hebdomadaire mercredi, le comité exécutif a approuvé la poursuite récemment intentée par le Service des affaires juridiques. Selon les documents fournis par la Ville, l'action vise Cima+, le Consortium Cima+/LBHA et le Consortium Cima+/Dessau.

Le litige concerne les travaux de la phase 2 du projet de mise en place d'une mem-

brane d'étanchéité sur le toit du réservoir d'eau potable Châteaufort, dans Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce. La Ville avait mandaté le Consortium Cima+/LBHA pour la préparation des plans

La Ville estime avoir dépensé 118000 \$ pour des équipements devenus inutilisables

et devis ainsi que la surveillance des travaux.

C'est l'entrepreneur Groupe Dubé & associés qui a remporté l'appel d'offres pour effectuer les travaux évalués à 8,1 millions de dollars.

Conduites inutilisables

Or, les conduites d'interception d'eaux installées par l'entrepreneur ont subi des défor-

mations et des affaissements, devenant ainsi inutilisables, soutient la Ville. « L'enquête menée a permis d'identifier le Consortium comme responsable de cette perte subie par la Ville, car une erreur s'est glissée dans la conception des plans et devis », peut-on lire dans les documents remis aux élus. La Ville estime avoir dépensé 118000 \$ pour des équipements de-

venus inutilisables.

La Ville reproche aussi au Consortium d'avoir commis une erreur dans le cadre de la surveillance des travaux lors de l'installation de puits électriques. Elle réclame donc aux firmes un montant global de 126057 \$.

Au cours des derniers mois, plusieurs poursuites ont été intentées par la Ville contre

des firmes de génie. En décembre dernier, les élus ont autorisé le dépôt d'une demande reconventionnelle contre les firmes BPR Infrastructure et Cima+. La Ville reprochait à BPR d'avoir commis des erreurs dans l'élaboration des plans et devis pour des travaux réalisés à la station de pompage de la carrière Saint-Michel. Elle affirmait que ces erreurs l'avaient obligée à verser des extras totalisant 185736 \$ à l'entrepreneur chargé des travaux, somme qu'elle a réclamée des deux firmes de génie.

En août 2013, la Ville a intenté une poursuite contre Cima+ et BPR, leur reprochant d'avoir recommandé les travaux jugés inutiles par la suite.

Le Devoir

La CREPUQ devient le BCI

Après des débats animés, l'organisation dit s'être entendue sur les cotisations

KARL
RETTINO-PARAZELLI

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) change officiellement de nom, modifie son mandat et ajuste son modèle de financement. Malgré les débats qui ont animé les derniers mois, le nouveau Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) est là pour de bon, avance sa présidente Luce Samoisette.

Les membres de la CREPUQ ont entériné le changement de nom de l'organisme le 3 janvier. Lors de la dernière réunion du conseil d'administration avant la période des Fêtes, ils sont également parvenus à s'entendre « unanimement » sur la délicate question des cotisations.

« Ceux qui payaient moins vont payer un petit peu plus, et ceux qui payaient plus vont payer moins, pour que ce soit équitable », indique M^{me} Samoisette en entrevue au Devoir. Concrètement, la cotisation d'une université ne pourra représenter plus de 12% du budget du BCI, alors qu'elle pouvait dans certains cas frôler les 20% par le passé. Les cotisations demeureront proportionnelles au nombre d'étudiants et au budget de chaque établissement.

On ne saura qu'en mars à quel montant s'élève le budget de l'organisme, mais sa présidente confirme qu'il « va diminuer ». La CREPUQ pouvait annuellement compter sur une enveloppe de près de 5 millions de dollars.



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Les cotisations versées par une université ne pourront dorénavant représenter plus de 12% du budget du BCI. Ci-dessus, des étudiants fréquentent le campus de l'Université de Montréal.

Il n'a pas été possible d'obtenir vendredi les commentaires de nombreux recteurs contactés par Le Devoir.

Services importants

Depuis le mois de juin, la CREPUQ n'exerce plus le rôle de porte-parole des universités auprès du gouvernement. Mais sous son nouveau nom, le BCI continuera d'offrir différents services aux universités, comme la négociation d'assurances ou l'achat de matériel. La plupart des tables de

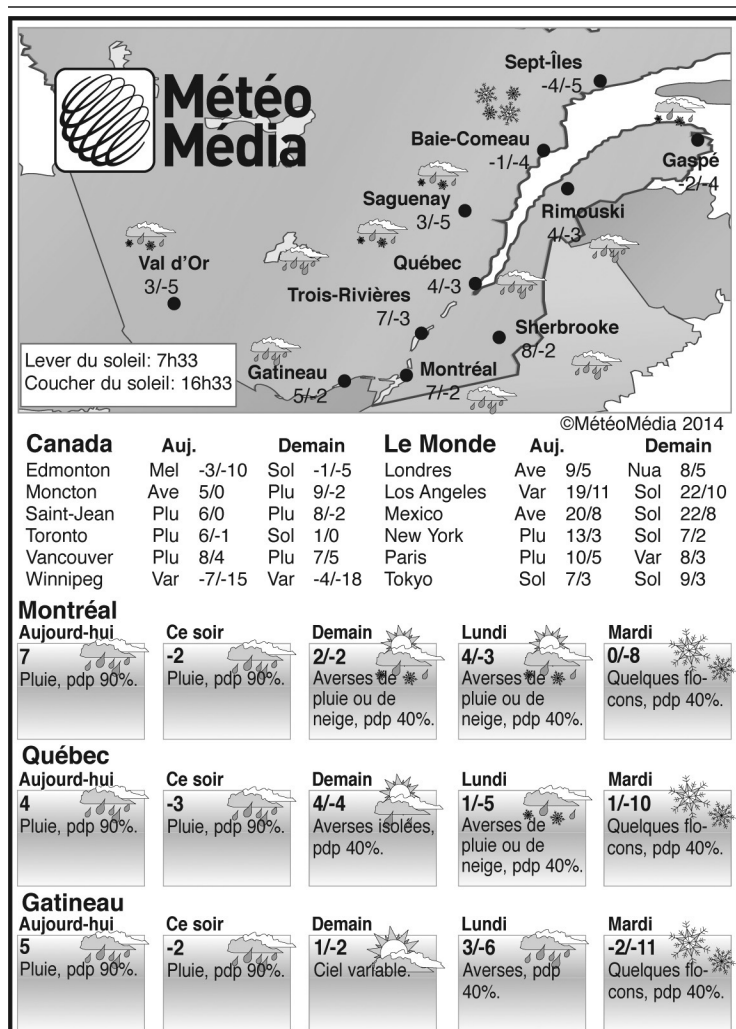
concertation déjà existantes sont conservées, mais celles des relations internationales et des secrétaires généraux sont éliminées. « C'est essentiel que les universités puissent se rencontrer », insiste M^{me} Samoisette.

Claude Bédard occupe le poste de directeur général à titre intérimaire depuis le départ de Daniel Zizian à la fin du mois de décembre. Un successeur devrait être désigné d'ici trois mois.

Le professeur et chercheur de l'Université du Québec à Ri-

muski en administration et politiques scolaires, Jean Bernatchez, est heureux de constater que les recteurs ont trouvé un terrain d'entente au sujet des cotisations. « C'était vraiment la pierre d'achoppement, explique celui qui a siégé pendant 15 ans à plusieurs comités de la défunte CREPUQ. Je pense que c'est un gain pour les grandes universités qui permet de conserver des services communs très importants. »

Le Devoir



Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.

Consultez la tendance 14 jours.



Achetez immédiatement tableaux canadiens et européens. Antiquités haut de gamme. Grande valeur offerte.

Borduas
Ferron
Fortin
Gagnon
Krieghoff
Lemieux
Letendre
McEwen
Pellan
Riopelle
Suzor-Côté
et autres...



Évaluation verbale gratuite pour les noms ci-haut mentionnés, selon la disponibilité.
Claude Lafitte évaluateur et expert conseil

Galerie Claude Lafitte
depuis 1975 • 514.842.1270
2160 rue Crescent, Montréal, www.lafitte.com

Sophie
DOWNES
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne

ADULTES • COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

Papeterie
Casse - Noisette

Solde de 20%
sur toute la marchandise
jusqu'au 25 janvier

Agendas, papeteries fines, cartes,
plumes et stylos, albums de photos,
articles de bureau, sceaux,
cires à cacheter, etc.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

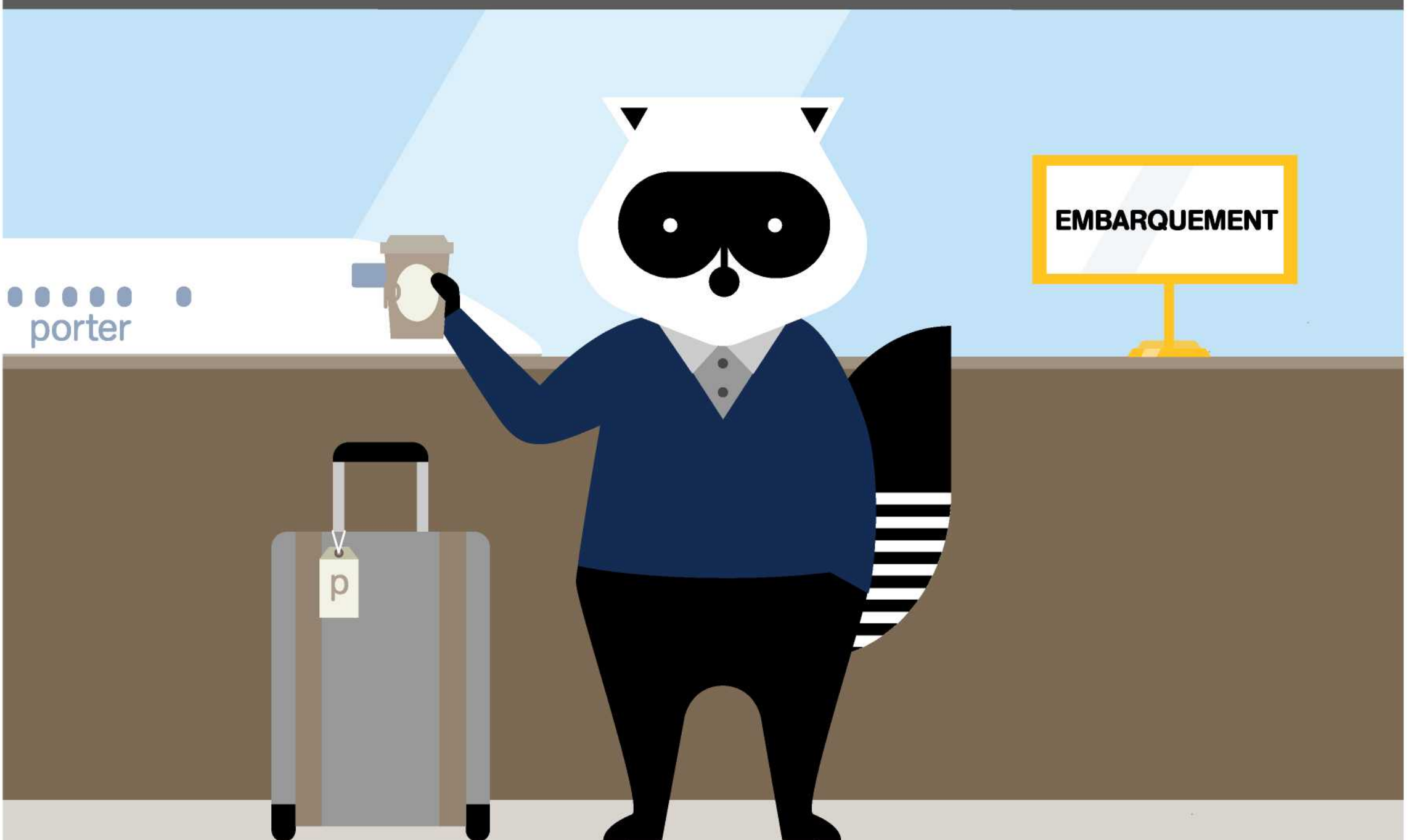
Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

Jusqu'à 50 % de rabais sur le tarif de base. Le solde se termine mardi.

Sautez sur l'occasion ! Économisez 50 % sur le tarif de base de tous nos vols.
Réservez avant le 14 janvier.

JUSQU'À

TARIF DE BASE



Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 14 janvier 2014. Voyagez d'ici le 15 juin 2014. Le rabais est compris dans les tarifs. Porter peut exiger un achat 21 jours à l'avance. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires. Un supplément peut être facturé pour les bagages enregistrés et d'autres services optionnels.* Tarifs à partir de :

HALIFAX 2 par jour 160 \$	TORONTO 16 par jour 116 \$	SAULT STE. MARIE 186 \$	ST. JOHN'S 200 \$	SUDBURY 186 \$	THUNDER BAY 195 \$	TIMMINS 186 \$	WINDSOR 160 \$	BOSTON 216 \$
CHICAGO 232 \$	MYRTLE BEACH À partir du 13 février 276 \$	NEW YORK 211 \$	WASHINGTON Dulles 216 \$	PRIX TOUT COMPRIS				

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

flyporter.com

*Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'Est le 14 janvier 2014. Voyagez d'ici le 15 juin 2014. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles les 14 - 17 février 2014, du 18 - 21 avril 2014 et les 16 - 19 mai 2014. Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Porter peut exiger un achat 21 jours à l'avance. Les tarifs annoncés sont fonction de la disponibilité et peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires, qui peuvent atteindre 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. D'autres conditions (comme des frais de 25 \$ pour l'enregistrement d'un premier bagage et de 35 \$ pour un deuxième sur les vols à destination ou en provenance des É.-U., des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage sur les vols au Canada et des frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent être modifiées sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Pour en savoir plus, allez à flyporter.com. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaudra.

Nouveaux gardiens de la morale

L'utilisation des objets connectés soulève l'enjeu de l'identité personnelle et de la vie privée

FABIEN DEGLISE

Parler sous l'œil prévenant d'un algorithme pour mieux communiquer: voilà le projet en chassé dans US+, l'assistant numérique qui vient de faire son apparition sur le réseau social de la multinationale américaine du tout-numérique, Google+.

C'est sur la section d'échange par vidéoconférence, le «hang out», comme on dit dans ce réseau, que ça se passe aujourd'hui. Demain, ce sera sur les Glass, lunettes connectées du même empire.

Avec son système de reconnaissance faciale et gestuelle, couplé à une technologie d'analyse des mots utilisés, US+ analyse en temps réel la conversation qui se joue devant lui pour offrir des conseils aux deux interlocuteurs sur la manière dont ils devraient se comporter, conseils qui s'affichent alors à l'écran: parler moins vite, être plus honnête, plus positif, cesser de ne parler que de soi, être moins agressif, plus à l'écoute... L'assistant pousse même l'audace jusqu'à couper automatiquement le son si l'un des deux protagonistes de cette socialisation numérique se met à trop parler, en ne laissant pas de place à l'autre. Rêve et modernité font souvent bon ménage.

US+ incarne bien la grande promesse qui accompagne l'arrivée des objets connectés, celle de rendre l'humain meilleur et socialement plus performant. Mais il porte également en lui une certaine morale, élaborée par des ingénieurs, principalement dans des laboratoires de la côte ouest américaine, morale qui menace du coup de se répandre un peu partout sur la planète en passant désormais, non plus par des objets culturels, mais par des objets fonctionnels, intimes même, présents en permanence dans le quotidien des gens.

«L'analyse et la surveillance de nos comportements par ces objets s'accompagnent forcément d'un enjeu important: celui de l'identité personnelle et de la vie privée», lance le sociologue Bernard Cathelat, qui suit de près le développement de ce qu'on nomme l'Internet des objets pour l'observatoire européen des sociétés numériques Netexplo. «L'interprétation des mouvements, des gestes, de l'humeur, la géolocalisation permanente et contextualisée vont générer des masses d'informations qui vont permettre d'enrichir nos perceptions naturelles, c'est vrai.» Mais en même temps, ces informations pourraient imposer une conception étriquée du vivre-

ensemble, de l'être, du paraître, du convenable issu d'une nouvelle culture algorithmique dont les codes se retrouvent finalement dans un nombre de mains assez restreint et culturellement assez homogènes.

«Cette connectivité des objets ne va pas être contrôlée par des millions d'entreprises, mais par une oligarchie assez réduite à qui l'on est en train d'octroyer une capacité transformative faramineuse», dit Jonathan Roberge, titulaire de la Chaire de recherche sur les nouveaux environnements numériques et l'intermédiation culturelle, le NEMIC Lab, de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS).

«L'Internet des objets, les objets portables et connectés, ne relève plus seulement d'une ingénierie du corps et de la société. Ces réseaux d'objets, les données qu'ils récoltent ou transmettent viennent aussi façonner les rapports humains, les comportements individuels, la morale, l'esthétique, la politique et donc la culture», et ce, dans une insouciance parfois étonnante, constate-t-il.

«L'avènement de ces objets est enrobé d'un discours dans lequel les bons sentiments et la décontraction se mélangent. Il est difficile d'être contre le fait de vivre plus vieux, de prendre soin des gens qui nous sont chers, d'avoir plus de temps, d'être plus efficace... Mais au final, pour obtenir tout cela, on accepte de céder un peu de notre vie privée [...]»

Grand critique de la modernité, l'essayiste Bélarusse Evgeny Morozov, auteur du bouquin *The Net Delusion*, partage d'ailleurs les mêmes questionnements par rapport à ce solutionisme, comme il le nomme, en provenance de la Silicon Valley, culte de l'objet connecté censé encadrer la condition humaine pour la rendre plus agréable à vivre, en lissant les aspérités, en faisant disparaître les doutes, les hasards, en s'attaquant aux dérives, aux excès... «Or, ces aspérités, expliquait-il récemment sur le site Web du magazine *The Economist*, font la richesse des humains et de l'humanité. Il ne faut surtout pas chercher de solution contre ça.»

Une idée simple sans doute qui mériterait certainement d'être «connectée» à l'avenir à une multitude d'objets, tout comme aux humains qui vivent avec.

Le Devoir



SOURCE BELKIN

La mijoteuse intelligente

L'Internet des objets va certainement offrir son lot de surprises et d'inutilités, comme en fait foi cette mijoteuse qui prouve au passage que tout peut être

connecté à Internet, même ce que l'on ne souhaite pas. Belkin et Crock-Pot, figure de proue de ce marché, ont proposé leur version cette semaine à l'occasion du Consumer Electronic Show (CES) de Las Vegas aux États-Unis. L'électroménager est le premier de sa catégorie, dit-on, pouvant être contrôlé à distance

par l'entremise d'un téléphone dit intelligent. Et ce, pour ajuster la température d'un plat, lancer la cuisson d'une pièce d'une lasagne ou d'un rôti de palette, ou tout simplement pour recevoir un avertissement quand le plat mijoté est finalement prêt, et ce, peu importe l'endroit sur Terre où l'on se situe.



SOURCE JAWBONE

Jawbone, le bracelet santé

«**A**pprends à te connaître. Vis mieux.» L'idée du Jawbone est sans ambages. Ce bracelet connecté propose de suivre en permanence le rythme de vie et les données biologiques d'une personne pour l'aider à atteindre la vie parfaite et le bonheur. Rien de moins. L'objet scrute la durée et la qualité du sommeil, l'humeur (en suivant le pouls et la température du corps), l'inactivité et l'activité pour prodiguer des conseils de vie. Il est aussi un compagnon de choix pour «un suivi facile de ce que tu manges», indique son fabricant, mais également un objet bienveillant qui propose de vous réveiller le matin, au moment optimal de votre cycle circadien, pour vous permettre d'être en forme toute la journée. Le tout avec une pile d'une autonomie de 10 jours.

Une transparence à deux vitesses

FABIEN DEGLISE

C'est le paradoxe de la connectivité à tous crins! Au nom du progrès, les humains sont de plus en plus invités à se dévoiler, à se mettre à nu: dans les univers numériques — où la socialisation s'est déplacée — et, dans un avenir très proche, par l'entremise des objets connectés à Internet qui se préparent par millions à se multiplier dans l'environnement social et physique.

Or, cette transparence semble plutôt à double vitesse, tout comme sur la nature des algorithmes qu'elles utilisent pour nous aider à mieux nous comporter et à mieux appréhender le présent.

«La question de la transparence est centrale dans le dévelop-

pement de ces technologies», dit Jonathan Roberge, titulaire de la Chaire de recherche sur les nouveaux environnements numériques et l'intermédiation culturelle, le NEMIC Lab, de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). «Mais elle est aussi très peu problématisée.»

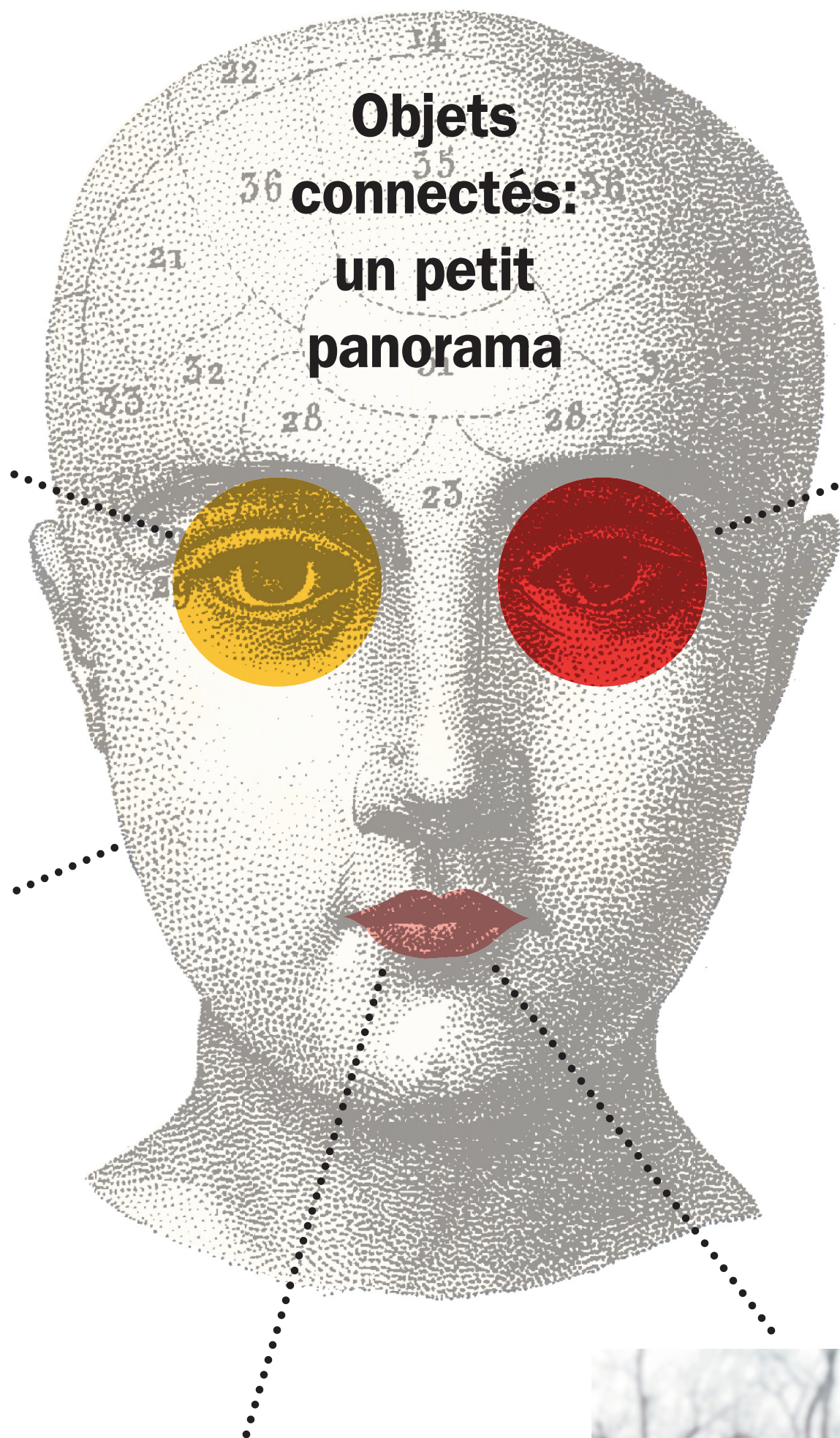
Et pourtant, cette notion se retrouve désormais au croisement du «marketing commercial», grand moteur de toutes innovations qui n'aime pas trop dévoiler ses recettes, selon le sociologue Bernard Cathelat, et de la personnalisation de services, fondamentale pour le développement des Google, Apple, Facebook, Twitter et consorts. «Les objets connectés viennent avec la promesse d'une personnalisation, dit M. Roberge. Ils veulent refléter nos goûts, nos manières d'être, répondre à nos besoins, devancer nos attentes...» et pour cela, il faut bien sûr leur en raconter beaucoup, en leur livrant l'heure de nos déplacements,

l'état de notre pression artérielle, le nom des personnes que l'on fréquente, la quantité de café ou de boissons énergisantes consommées. Alouette.

Or, ce grand déballeage, s'il permet l'apparition de nouveaux services, fait également grimper les risques d'abus, comme l'on fait remarquer début décembre un groupe de 500 auteurs de 80 pays qui ont dénoncé la surveillance numérique institutionnalisée. Une dérive qui, selon le prof de droit Simon Chesterman, de l'Université de Singapour, commande désormais une nouvelle connexion, rapide cette fois, «sur plus de transparence» de la part de ces multinationales et groupes qui en font cette promotion plutôt intéressée, a-t-il indiqué récemment les pages numériques du *Tech in Asia*.

Le Devoir

DES OBJETS



Objets connectés: un petit panorama

June

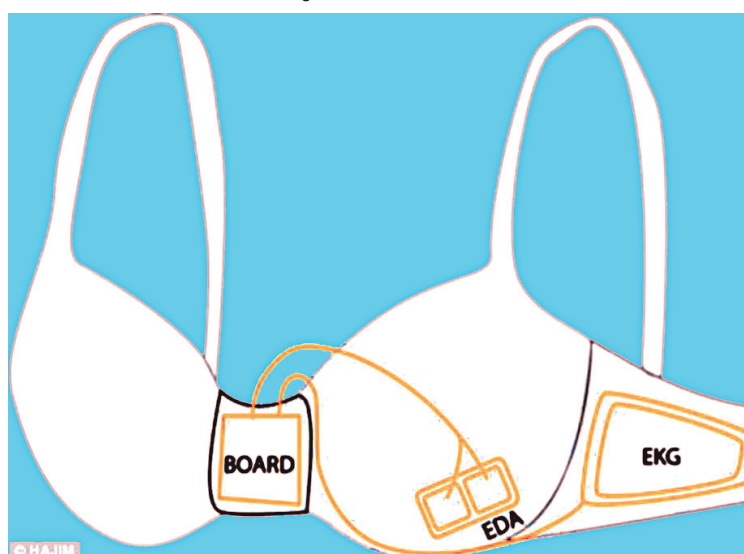
Ce bijou très simple fait son apparition sur le marché avec une promesse pour le moins surprenante : nous aider à vivre plus longtemps et à prendre particulièrement soin de notre peau. Normal. Une fois installé à son poignet ou autour de son cou, l'objet connecté permet de suivre en temps réel notre exposition au soleil, et surtout aux rayons UV qui font vieillir prématurément l'épiderme tout en plaçant l'humain sur le chemin dangereux du cancer de la peau. Prévoyant et connecté, June peut transmettre également sur un téléphone, une tablette ou un ordinateur des informations sur le niveau de protection de la crème solaire à mettre, et ce, avec précision météorologique évidente. Le bijou peut aussi inviter son propriétaire à accélérer le pas pour se mettre à l'ombre.



SOURCE NETATMO

« Cette connectivité des objets ne va pas être contrôlée par des millions d'entreprises, mais par une oligarchie assez réduite à qui l'on est en train d'octroyer une capacité transformative faramineuse »

Jonathan Roberge, titulaire de la Chaire de recherche sur les nouveaux environnements numériques et l'intermédiation culturelle de l'INRS



Le Smart Bra

Prendre conscience de son anxiété et de son état de stress, dès les premiers instants, pour mieux les maîtriser. Voilà l'idée portée par ce soutien-gorge connecté qu'une ingénieure de Microsoft — Mary Czerwinski, c'est son nom — vient de développer. À l'intérieur, deux capteurs sont branchés sur le rythme cardiaque et l'activité électrodermale de

sa propriétaire. Un nano-ordinateur, placé entre les deux bonnets, enregistre ces données biologiques pour analyse ou transmission. Le but avoué des concepteurs est d'améliorer la santé humaine et de prévenir les montées délétères de tension. Une version pour homme a été envisagée par l'équipe de recherche, mais sans succès pour le moment : leur sous-vêtement étant situé trop loin du cœur, dit M^{me} Czerwinski.

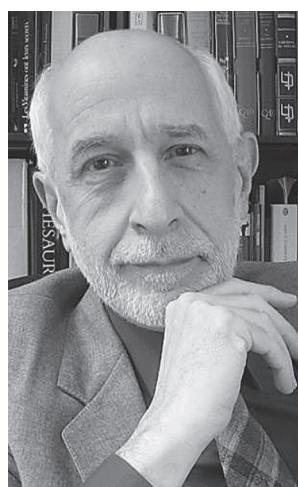


SOURCE VILLE DE MONTRÉAL

Les abribus de la STM

L'objet connecté peut aussi se retrouver dans la rue. La preuve en 40 exemplaires des nouveaux abribus de la Société de transport de Montréal (STM) qui depuis septembre dernier font leur apparition dans les rues de la métropole. Ils proposent d'incarner l'avenir en se faisant interactifs et « 2.0 » avec, à l'intérieur, des écrans qui vont, dans un avenir proche, transmettre en temps réel le positionnement des autobus du réseau suivis en permanence par système de géolocalisation. De plus, une caméra à reconnaissance gestuelle va permettre de personnaliser des écrans publicitaires, ou encore de quantifier le nombre de personnes en attente à chaque arrêt. Ces abribus pourraient aussi communiquer avec les usagers en transmettant de l'info sur les téléphones des passants qui s'en approchent.

« Les objets connectés viennent avec la promesse d'une personnalisation. Ils veulent refléter nos goûts, nos manières d'être, répondre à nos besoins, devancer nos attentes... » et pour cela, il faut bien sûr leur en raconter beaucoup.



Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545



centre culturel chrétien de Montréal

La dissidence en Eglise
Les religieuses américaines et le Vatican



Conférence de Gisèle Trucot, s.b.c.

Judi, le 16 février 2014, à 19 h 30

Église des dominicains

2715, Côte-Sainte-Catherine, Montréal

Entrée libre - Contribution suggérée: 10\$

www.cccmontreal.org



Nous nous faisons un devoir de vous en débarrasser

Rubrique Marchandises

À partir de 50 \$ /semaine 100 \$ /mois
514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

ACTUALITÉS

PRODUITS DANGEREUX

Ottawa impose des wagons plus résistants, mais autorise des trains sans surveillance

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le gouvernement fédéral a annoncé un nouveau resserrement des règles de transport ferroviaire des matières dangereuses, vendredi, après en avoir toutefois abandonné un autre en catimini pendant le temps des Fêtes.

Dans un communiqué transmis vendredi après-midi, la ministre des Transports Lisa Raitt a confirmé que, comme l'avaient indiqué ses fonctionnaires en novembre, les wagons-citernes DOT-111 qui seront construits à l'avenir devront avoir une coque d'acier plus épaisse et être munis de boucliers protecteurs à

l'avant, de même que de dispositifs de protection des raccords supérieurs.

Les DOT-111 servent au transport de marchandises dangereuses, et c'est ce type de wagon-citerne qui a explosé au cœur de Lac-Mégantic l'été dernier, tuant 47 personnes. Ils sont aussi en cause dans l'accident d'un train du Canadien National cette semaine près de Plaster Rock, au Nouveau-Brunswick, où des wagons chargés de pétrole brut et de gaz liquéfié ont brûlé pendant plusieurs jours.

«L'industrie construit déjà des wagons-citernes conformément à cette norme», a reconnu la ministre Raitt dans son communiqué. «Les modifications proposées vi-

sent à transformer les exigences établies de la norme concernant les wagons-citernes en dispositions réglementaires», a-t-elle expliqué, en indiquant qu'Ottawa poursuit les pourparlers avec l'industrie et les États-Unis «afin de détermi-

Finie, donc, l'interdiction de laisser un train chargé de produits dangereux sans surveillance

sur les voies

ner si d'autres exigences permettraient de renforcer la norme sur les DOT-111», soit en les modernisant ou en les mettant carrément au rencart.

Le bureau de la ministre n'a toutefois pas voulu préciser à

quel moment Ottawa tranchera sur le sort des DOT-111, dont des centaines sont en circulation sur les chemins de fer canadiens. Le gouvernement américain s'approprierait à prendre une décision sur la question. Ces wagons, moins résistants, en inquiètent plusieurs — dont le Bureau de sécurité des transports.

Trains sans surveillance

Ottawa a en revanche assoupli d'autres changements qu'il avait imposés M^{me} Raitt à la suite de l'accident de Lac-Mégantic, fin juillet.

Finie, donc, l'interdiction de laisser un train chargé de pro-

duits dangereux sans surveillance sur les voies. Transports Canada a adopté le 26 décembre de nouvelles règles, rédigées par l'industrie, qui requièrent uniquement que les cheminots appliquent les freins et fixent la cabine d'un train laissé sur la voie, a révélé La Presse canadienne. Le Canadien National se serait spécifiquement opposé à cette mesure, d'après un courriel obtenu par Greenpeace.

Une seconde directive de la ministre Raitt — qui exigeait que les locomotives tirant des marchandises dangereuses soient pilotées par au moins deux conducteurs — est d'autre part maintenue.

Le Devoir



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE
Le sénateur Mac Harb a quitté la Chambre haute cet été dans la foulée du «Senategate».

D'autres accusations possibles pour le sénateur Mac Harb

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

L'ex-sénateur libéral Mac Harb, qui faisait déjà l'objet d'une enquête de la GRC dans la foulée du scandale au Sénat, se retrouve maintenant mêlé à une deuxième affaire. Il pourrait en outre faire face à des accusations de fraude hypothécaire.

La Gendarmerie royale du Canada se penche depuis l'été dernier sur les allocations de logement qu'a perçues injustement l'ancien sénateur à la Chambre haute. Au fil de son enquête, la GRC a appris que M. Harb avait transféré la presque totalité d'une propriété à une diplomate en poste à Ottawa à l'époque, sans en aviser la Banque Royale auprès de laquelle il avait contracté une hypothèque.

Dans un document déposé en cour le mois dernier, le caporal responsable de l'enquête, Greg Horton, estime que M. Harb «a, par supercherie, mensonge ou autres moyens dolosifs fraudé la Banque Royale du Canada (RBC) d'une somme d'argent excédant 5000\$».

«Acte de fraude»

En n'avisant pas la RBC en 2007 qu'il avait transféré 99,99% de sa résidence de Cobden, à l'ouest d'Ottawa, à la haute-commissaire du Brésil, Magdalene Teo, M. Harb «a fait courir un risque financier [à la banque], commettant ainsi un acte de fraude», stipule le caporal Horton. M. Harb avait encouru un prêt hypothécaire de 177 000\$ à la RBC pour cette première demeure.

Puis, au moment de solliciter un second prêt hypothécaire à la RBC pour une propriété à Westmeath (au nord de Cobden), M. Harb s'est dit l'unique propriétaire de la maison de Cobden, dont il ne conservait en réalité que 0,01%. «C'était une déclaration frauduleuse de biens», indique le caporal dans l'ordonnance de publication déposée en cour à la mi-décembre et réclamant à la RBC des documents nécessaires à son enquête.

Ni M. Harb ni M^{me} Teo n'ont accepté de répondre aux questions de la GRC, rapporte l'enquêteur.

Dans une première déclaration déposée à la Cour supérieure de l'Ontario en juillet, le caporal Horton avait en outre conclu qu'il y a lieu de croire que l'ex-sénateur a commis un abus de confiance en réclamant injustement des indemnités de logement au Sénat. M. Harb a quitté la Chambre haute cet été, après avoir repayé les remboursements qui lui étaient réclamés.

Ces nouvelles allégations ne sont pas liées au scandale au Sénat, mais découlent de l'enquête de la GRC sur cette affaire. Elles n'ont pas été prouvées en cour.

Le Devoir

Guy Turcotte s'adresse à la Cour suprême pour éviter un nouveau procès

PIERRE SAINT-ARNAUD

Guy Turcotte contestera en Cour suprême la décision de la Cour d'appel du Québec d'ordonner la tenue d'un nouveau procès pour le meurtre prémédité de ses deux enfants, Anne-Sophie, trois ans, et Olivier, cinq ans, le 21 février 2009.

Son avocat, M^e Pierre Poupert, en a fait l'annonce vendredi au palais de justice de Saint-Jérôme, devant la Cour supérieure qui siègeait afin de fixer une date pour la tenue de ce nouveau procès.

Malgré ce nouveau rebondissement, le procureur de la Couronne, M^e René Verret, a tenté d'obtenir une date pour le procès afin de réduire d'éventuels délais advenant que la Cour suprême refuse d'entendre l'appel. «Les événements se sont déroulés en février 2009. Ça va faire cinq ans», a plaidé M^e Verret. Il a par ailleurs fait valoir que les sursis n'étaient pas requis lorsqu'une demande d'autorisation d'appel était déposée, mais seulement si elle était acceptée.

Par ailleurs, le procureur a invoqué la confiance du public envers l'appareil judiciaire. «Beaucoup de gens suivent le procès de Guy Turcotte», a-t-il déclaré.

Son vis-à-vis à la défense n'a pas hésité à contester la validité de cet argument. La «clameur publique», les déclarations dans les médias et les interventions sur les réseaux sociaux «sont contraires à la sérénité des tribunaux et devraient être le dernier des éléments à prendre en considération», a dit M^e Poupert.

Le juge Marc David, celui-là même qui présidait le premier procès dont le verdict a été infirmé, a finalement reporté la cause à l'ouverture des assises, le 4 avril, afin d'attendre la décision du plus haut tribunal du pays.

«Compte tenu des délais assez brefs [pour l'obtention d'une décision de la Cour suprême], il est dans l'intérêt de la justice que je reporte le dossier», a indiqué le juge David.

Le magistrat a d'ailleurs précisé que, quoi qu'il en soit, l'ex-cardiologue ne pourra subir de nouveau procès avant mars 2015, soit plus de six ans après les événements, et ce, même si la Cour suprême devait ultimement rejeter la demande de l'accusé, puisqu'il n'y a aucune disponibilité avant cette date.

Rappel

Guy Turcotte avait été jugé non criminellement responsable du meurtre de ses deux enfants pour cause de troubles mentaux par le jury au premier procès, le 5 juillet 2011. La Cour d'appel a toutefois estimé que le juge David avait erré dans ses instructions au jury, notamment quant à l'évaluation de l'impact de la consommation de méthanol sur sa capacité de poser un jugement rationnel au moment de commettre son geste. L'annulation du verdict de non-responsabilité criminelle le 13 novembre dernier par la Cour d'appel du Québec avait entraîné sa remise en état d'arrestation.

La Presse canadienne

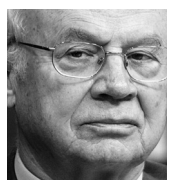
SCANDALE DES COMMANDITES

La comparution de Jacques Corriveau est reportée

JEANNE CORRIVEAU

La cause impliquant un des acteurs du scandale des commandites, Jacques Corriveau, a été reportée au 5 mai prochain. Ce délai permettra à la défense de prendre connaissance de la volumineuse preuve déposée par la Couronne.

Ex-organisateur du Parti libéral du Canada (PLC), Jacques Corriveau fait face à des accusations de fraude envers le gouvernement, de fabrication de faux documents et de recyclage



Jacques Corriveau

contenant une partie de la preuve. «Ce sont des milliers et des milliers de pages», a précisé par la suite M^e Dagenais.

La date du procès devant jury sera déterminée en mai, lorsque les parties seront de retour au tribunal. Mais il n'y aura pas

d'enquête préliminaire dans cette affaire. «Comme dans tous les dossiers de commandites, le directeur des poursuites criminelles a décidé de procéder directement devant jury.»

Ami intime de l'ex-premier ministre Jean Chrétien et fondateur de la firme PluriDesign, M. Corriveau aurait mis en place un système de ristournes dans l'attribution des contrats liés au programme fédéral des commandites, empochant plusieurs millions de dollars au passage. L'argent aurait transité par PluriDesign et une partie des sommes aurait été versée au PLC section Québec.

Le Devoir



Déraillement: explosion contrôlée au Nouveau-Brunswick

Les autorités ont eu recours à une explosion contrôlée sur le train qui a déraillé mardi au Nouveau-Brunswick. Le porte-parole du Canadien National Jim Feeny a fait état de la procédure appelée «neutralisation par combustion»; de petits engins explosifs sont placés sur les wagons-citernes afin de percer des trous, ce qui relâche vapeur et gaz qui peuvent alors se consumer. Selon les premières indications, la manœuvre a été réussie. La combustion contrôlée a été utilisée sur deux wagons-citernes transportant des gaz de pétrole liquéfiés qui brûlaient toujours vendredi, et un troisième contenant encore ces gaz, mais qui était jusque-là épargné par les flammes. Certains wagons du train de marchandises du CN brûlent depuis mardi soir. PHOTO KEVIN BISSETT LA PRESSE CANADIENNE

France: un deuxième spectacle de Dieudonné est interdit

THOMAS URBAIN
DENIS ROUSSEAU

Un deuxième spectacle du polémiste Dieudonné, condamné à de multiples reprises pour antisémitisme, a été interdit vendredi par la justice française, sur fond de débat croissant sur la censure et la liberté d'expression.

Dans la foulée d'une première décision interdisant jeudi le spectacle de Dieudonné à Nantes, le Conseil d'État, la plus haute juridiction administrative, a interdit vendredi le spectacle de l'humoriste controversé à Tours. La justice met en avant le «risque de trouble à l'ordre public» et une «atteinte à la dignité humaine».

Les avocats et les partisans de Dieudonné M'Bala M'Bala, un Franco-Camerounais de 47 ans, ont dénoncé un acharnement inédit du pouvoir et une censure du spectacle *Le mur*, déjà présenté à Paris avant une tournée en France puis en Suisse, et dans lequel il multiplie les charges contre les juifs.

Le ministre de l'Intérieur Manuel Valls, à l'origine d'une circulaire demandant aux préfets d'interdire son spectacle, a dit vouloir poursuivre «le combat» contre «la parole raciste et antisémite».

Liberté d'expression

Jeudi, la Ligue des droits de l'homme (LDH) s'était inquiétée d'une décision juridique «lourde de conséquences pour la liberté d'expression». «Le juge n'a pas fait prévaloir la liberté d'expression sur l'interdit et c'est une décision qui est lourde de périls», a commenté son président, Pierre Tartakowsky.

L'ancien ministre socialiste de la Culture Jack Lang, également professeur de droit, a estimé vendredi que la décision du Conseil d'État «portait en germe de graves risques pour la liberté d'expression».

Il s'agit d'un retournement de jurisprudence, les tribunaux ayant ces dernières années invalidé à une quinzaine de reprises des interdictions de spectacles de ce polémiste au nom de la liberté d'expression.

Marine Le Pen, présidente du parti d'extrême droite Front national, a estimé vendredi que la décision «éminemment inquiétante» du

Conseil d'État interdisant la tenue du spectacle de Dieudonné s'apparentait à une «censure» et représentait un «bouleversement de l'ordre juridique» en France.

La présidente du Front national a dénoncé une «hystérisation du débat organisée par M. Valls avec dans le rôle de la grosse caisse, il faut bien le dire, les médias. Avec un positionnement scandaleux qui consiste à dire "soit vous êtes pour l'interdiction du spectacle de Dieudonné, soit vous êtes antisémite"».

Jurisprudence

Plusieurs editorialistes craignaient de leur côté que cette victoire judiciaire pour le gouvernement ne transforme Dieudonné en «victime» ou «martyr».

Selon plusieurs experts interrogés vendredi par l'AFP, si la décision du Conseil d'État suscite un débat, elle devrait toutefois faire jurisprudence.

Pour qu'un tribunal administratif se prononce différemment, «il faudrait que Dieudonné donne des garanties supplémentaires sur le fait qu'il ne tiendra pas ce genre de propos [antisémites], qu'il le démontre», estime Frédéric Rolin, professeur de droit public à l'Université Paris-Ouest.

Selon les experts, la Cour européenne des droits de l'Homme pourrait toutefois remettre en cause la décision du Conseil d'État, la France ayant déjà été condamnée plusieurs fois pour des violations du principe de la liberté d'expression.

Sur Internet, le comédien jouit d'une large popularité. Certaines de ses vidéos ont ainsi attiré plus de deux millions de spectateurs, et près de 500 000 personnes «aiment» sa page Facebook.

D'autres interdictions du spectacle devraient être prononcées dans les prochains jours, notamment à Paris, où le préfet de police a engagé une procédure d'interdiction de la représentation programmée le 16 janvier.

Agence France-Presse

Lire aussi · L'éditorial de Serge Truffaut sur la justice et l'arbitraire. Page B 4

ACTUALITÉS

CONGÉS DE MALADIE

Le ministère de la Santé s'explique mal la hausse

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Dépassé par l'augmentation des absences prolongées pour maladie dans le réseau, le ministère de la Santé tente de comprendre les raisons de cette hausse.

« On ne sait pas pourquoi ça augmente », avoue d'emblée Gilles Lebeau, le directeur de la planification de la main-d'œuvre et du soutien au changement au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Jusqu'en 2009-2010, le recours à l'assurance salaire était en déclin. Les cibles de réduction supplémentaire, fixées à cette époque, sont désormais considérées comme irréalistes. « Force est d'admettre que nous avons été optimistes », dit M. Lebeau.

Un rapport récent révélait que, en constante augmentation, les coûts de l'assurance salaire

Le ministère s'est adjoint les services d'une cadre du CHU de Québec pour comprendre le phénomène

dans le réseau de la santé ont atteint 389,6 millions de dollars en 2012-2013. Cela représente 19 millions d'heures payées pour ces congés de maladie prolongés, comme pour des problèmes de santé mentale ou des blessures.

Dès 2010-2011, alors qu'une augmentation nette se profilait, Gilles Lebeau assure que Québec a mis sur pied des actions conjointes avec les établissements concernés. « On se rend compte que ce travail ne se traduit pas par un effet positif sur les données », constate-t-il.

Les heures supplémentaires en cause ?

Le ministère s'est adjoint les services d'une cadre du CHU de Québec pour comprendre le phénomène. Ce comité a remis récemment un rapport préliminaire, qui n'a pas encore été rendu public.

Le MSSS dit avoir vérifié si l'augmentation des heures supplémentaires pouvait expliquer en partie l'augmentation du recours à l'assurance salaire, en raison de blessures ou d'épuisement professionnel, par exemple.

« Il ne semble pas y avoir de lien entre les 50 établissements où il y a le plus d'heures supplémentaires et le taux d'assurance salaire », dit Gilles Lebeau. Alors que les syndicats blâment entre autres les mesures d'optimisation, il estime qu'il est difficile d'établir un lien entre les projets d'amélioration de la performance et des effets sur la santé des employés.

Le Devoir

COMMISSION CHARBONNEAU

Moment de vérité pour la FTQ

La commission Charbonneau reprend ses travaux lundi avec l'intention d'en finir avec le volet syndical. La filière du fast track sera-t-elle enfin forcée de s'expliquer ?

BRIAN MYLES

Il s'auraient été quatre à contrôler le robinet du Fonds de solidarité de la FTQ. Jean Lavallée, Tony Accurso, Guy Gionet et Denis Vincent sont des témoins incontournables pour la commission Charbonneau.

Les audiences qui reprennent lundi, après une pause d'un mois, permettront de voir de quel bois se chauffe la commission. Depuis son élection par acclamation à la tête de la FTQ, Daniel Boyer et son bras droit, Serge Cadieux, ont déploré l'acharnement de la commission sur le cas de la FTQ.

« Je pense que Mme Charbonneau a assez d'informations, au moment où on se parle, pour rédiger un rapport et faire des recommandations », a déclaré le nouveau président, qui a succédé à Michel Arsenault dans un esprit de grande continuité.

« On peut bien s'acharner, et s'ouvrir les veines, et faire témoigner l'ensemble du membership de la FTQ si on veut, mais je pense qu'on a assez d'informations », a-t-il ajouté.

Dans l'esprit du nouveau président de la FTQ, la commission avait assez d'informations sur les dérives à la FTQ-Construction (FTQ-C) au deuxième jour du témoignage de Jocelyn Dupuis.

On apprenait alors que l'ancien directeur général de la FTQ-C était disposé à ouvrir toutes les portes du Fonds de solidarité à ses nouveaux amis des Hells Angels et de la mafia, par souci de contribuer à leur réhabilitation. S'il faut en croire M. Boyer, c'est tout ce qu'il importe de savoir sur les mauvaises pratiques de la FTQ.

Un système de ristournes

À la lumière des écoutes électroniques de l'opération Diligence et du témoignage du promoteur Laurent Gaudreau, il y a encore beaucoup à dire sur la FTQ, et surtout sur le Fonds.

Les écoutes ont montré la grande désinvolture avec laquelle Michel Arsenault, son conseiller politique Gilles Audette et l'actuel p.-d.g. du Fonds de solidarité, Yvon Bolduc, ont géré les dossiers « toxiques » au Fonds. Leur stratégie ? Renvoyer la pression sur les syndicats affiliés, s'organiser pour faire disparaître le nom de Denis Vincent des projets de financement, tout en essayant de garder lesdits projets en vie.

À la commission Charbonneau, un vice-président du Fonds, Gaétan Morin, a vanté les règles de gouvernance de l'institution, précisant que « le risque zéro » (l'imperméabilité totale aux tentatives d'infiltration du crime organisé) était un idéal impossible à atteindre.

Ces fameuses règles de gouvernance semblent aujourd'hui poreuses. Elles n'auraient pas empêché la filière du fast track de contrôler l'accès au Fonds en échange de ristournes. Lau-



GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

La commission présidée par la juge France Charbonneau devra montrer de quel bois elle se chauffe.

rent Gaudreau a goûté à la médecine de cette filière. Denis Vincent, l'émissaire de Jean Lavallée (l'ex-président de la FTQ-C), aurait exigé de lui un pot-de-vin de 250 000 \$ pour faciliter le financement de son projet d'une salle de spectacles au pied des chutes Montmorency (le projet Tipi). Le refus d'obtempérer de M. Gaudreau a sonné le glas du projet.

Un enquêteur de la commission, Michel Coe-meau, a décrit Denis Vincent comme un homme d'influence au Fonds, même s'il ne détenait aucun titre officiel. Ce courtier de l'ombre faisait partie « d'une filière » avec Jean Lavallée, l'ex-p.-d.g. du bras immobilier du Fonds, Guy Gionet, et Tony Accurso.

Vincent, une relation des Hells Angels, parle, sur les écoutes électroniques, de Tony Accurso comme du cofondateur du Fonds avec Louis Lamberge. Il se targue d'avoir été du groupe qui a « placé » Michel Arsenault à la tête de la centrale.

Les quatre hommes sont des témoins tout indiqués pour la commission Charbonneau.

On sait d'ores et déjà que Denis Vincent a reçu une citation à comparaître, au même titre que Tony Accurso, qui bataille en Cour supérieure pour éviter de témoigner à la commission.

Les Gionet, Lavallée, Vincent et Accurso pourraient permettre de répondre à une question cruciale. Le fast track (ou traitement préférentiel) de certains promoteurs en échange de ristournes était-il anecdotique ou systémique ? Est-ce le fruit de quelques individus déviants ou l'expression d'une déviance généralisée au sein de l'un des plus importants leviers financiers du Québec ?

La nouvelle direction de la FTQ ne veut surtout pas se poser ces questions. Puisque l'opération Diligence a lamentablement échoué en raison de fuites, seule la commission Charbonneau est aujourd'hui en mesure de tirer l'affaire au clair.

Le Devoir

VOTEZ POUR Le Prix du public Québec Science Découverte de l'année 2013

en collaboration avec Explora



10 PRIX OFFERTS

Notre jury a sélectionné 10 percées scientifiques issues des universités et laboratoires du Québec. À votre tour de choisir laquelle est la plus importante.

VOTEZ SUR
quebecscience.qc.ca/decouverte2013

Pour participer et consulter le règlement du concours, allez au www.quebecscience.qc.ca/decouverte2013. N'oubliez pas d'expliquer votre choix en quelques mots car votre réponse pourrait être publiée. Le vote prend fin le 20 février 2014.

7^e année

CONCERT
CONTRE LE CANCER
ENBRIDGE

28 février 2014, 20 heures
La Maison symphonique de Montréal



L'étoile lyrique **Marc Hervieux**, accompagné par l'Orchestre Métropolitain sous la direction d'Alain Trudel vous propose un programme exceptionnel autour des célèbres ouvertures du compositeur Gioachino Rossini ainsi qu'un florilège des plus belles chansons françaises.

Pour l'achat de billets assortis d'un don à l'Institut du cancer de Montréal et donnant droit à un reçu pour fins d'impôts pour la portion admissible, téléphonez au **514 890 8213**.

laplacedesarts.com
514 842 2112 / 1 866 842 2112

Billets réguliers : 40 \$, 50 \$, 60 \$ et 75 \$ (frais et taxes en sus)

En vente à la billetterie et au laplacedesarts.com

concertcontrecancer.com

ACTUALITÉS

PIPELINE

SUITE DE LA PAGE 1

avant Noël, le 16 décembre dernier, et passé sous silence jusqu'ici. Comme l'indique son résumé, « en vertu de ce protocole d'entente, l'Office aura désormais la responsabilité d'évaluer les effets potentiels sur les pêches des projets de pipeline et de ligne de transport d'électricité de son ressort ».

Ainsi, c'est l'ONE qui fera l'analyse préliminaire déterminant si un projet de pipeline est susceptible d'avoir un impact sur les espèces aquatiques en péril et sur les pêches. Dans l'affirmative, il mandatera le ministère Pêches et Océans pour qu'il entame son propre processus d'autorisation afin de délivrer le permis requis. Le ministère des Pêches perd donc le droit de décider lui-même s'il a un mot à dire à propos d'un projet d'infrastructure énergétique affectant un milieu aquatique.

Le protocole d'entente va même plus loin en stipulant qu'un de ses objectifs consiste à « proposer un règlement qui désignera l'ONE comme une personne ou organisme autorisé à délivrer d'autorisations [sic] en vertu de la Loi sur les pêches ». Bref, à terme, l'ONE pourrait se substituer entièrement à Pêches et Océans.

« Une autre étape »

Pour le Parti vert du Canada, c'est une décision dangereuse, mais cohérente avec les changements déjà apportés par le gouvernement conservateur. « C'est seulement une autre étape dans le démantèlement, entrepris par le gouvernement de Stephen Harper, du rôle fédéral de chien de garde environnemental », lance au téléphone Janice Harvey, la critique en matière de pêches du Parti vert. Elle a été candi-

date au Nouveau-Brunswick lors de la dernière élection. « L'Office national de l'énergie n'a aucun mandat de protection de l'environnement ou des poissons », déplore-t-elle. Cela revient à « confier le poulailler au renard ».

En 2012, le gouvernement conservateur a utilisé son projet de loi budgétaire, le C-38, pour imposer une série de réformes environnementales qui avaient été décriées. C'est ainsi, notamment, qu'on a décidé que la Loi sur les pêches n'aurait plus pour objectif de protéger chaque être vivant dans l'eau, mais seulement les espèces exploitées à des fins industrielles, récréatives ou traditionnelles. L'ONE n'avait plus besoin de considérer les impacts des oléoducs sur toutes les espèces en péril, seulement les espèces aquatiques. Ses études devaient être réalisées en 18 mois. Ces réformes, insérées dans un projet de loi qualifié de mammoth à cause de sa taille, avaient été vertement dénoncées par les écologistes et les partis d'opposition à Ottawa.

Sylvain Archambault, biologiste pour la Société pour la nature et les parcs (SNAP), met lui aussi en doute l'expertise de l'ONE pour s'acquiescer de ses nouvelles responsabilités. « Pêches et Océans a un mandat de conservation de l'habitat et de protection des espèces menacées. Ils ont l'expertise et les connaissances scientifiques. L'ONE a-t-elle cette capacité? Va-t-elle se doter des spécialistes nécessaires? On a de gros doutes là-dessus, dit-il. Pêches et Océans offrait un regard extérieur. L'ONE est impliquée avec les pétrolières. Il y a à tout le moins une apparence de conflit d'intérêts. »

M. Archambault donne l'exemple du port méthanier à Cacouana, qui comprendra un pipeline pour se rendre jusqu'à la terre ferme. « Ce sera dans l'environnement du béluga, une espèce menacée. C'est donc l'ONE qui décidera s'il y a un impact sur les bélugas alors que c'est Pêches et

Océans qui a le mandat d'étudier et gérer cette espèce-là! »

Créer un guichet unique

À l'Office national de l'énergie, la porte-parole Carole Léger-Kubczek rétorque qu'expertise il y a bel et bien. « La formation est en cours depuis un an pour augmenter les effectifs. Il n'y a pas de préoccupation de ce côté-là », dit-elle. L'Office, ajoute-t-elle, dispose d'environ 60 personnes ayant de l'expertise en matière environnementale. « Notre personnel a de l'expertise en science aquatique, en protection de l'habitat du poisson, y compris de la formation de troisième cycle, ainsi que de l'expérience en recherche, dans l'industrie et en matière réglementaire tant fédérale que provinciale. »

L'objectif de ce protocole, fait valoir M^{me} Léger-Kubczek, est de créer un « guichet unique » de manière à ce que les promoteurs n'aient plus à cogner à différentes portes pour faire approuver leurs projets. Pêches et Océans indique justement que ce protocole, en préparation « depuis quelque temps déjà », « aidera à éliminer les chevauchements et les duplications au cours des évaluations réglementaires ».

Steven Guilbault, d'Équiterre, conteste l'expertise de l'ONE pour bien évaluer l'impact d'un pipeline sur les poissons et les espèces aquatiques en péril. « La réglementation énergétique et l'évaluation environnementale, c'est pas la même chose pantoute! » lance-t-il. De son côté, Greenpeace ne tire qu'une seule conclusion de ce protocole d'entente: « Le gouvernement Harper cherche à approuver des projets de pipelines dangereux plus vite et avec moins de surveillance », fait-on valoir par courriel.

Le Devoir



ADRIAN WYLL LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre des Finances, Nicolas Marceau, a tenu à souligner que « 2013 fut une meilleure année que 2012 en matière de création d'emplois » au Québec.

EMPLOI

SUITE DE LA PAGE 1

35 700 emplois pour 2013 alors qu'en réalité, il s'est créé 12 100 emplois de plus », a affirmé le ministre des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau.

Parmi les 47 800 emplois ayant trouvé preneur au fil des 12 derniers mois, 27 500 étaient à temps plein, tandis que 20 300 étaient à temps partiel.

Le Québec affichait un taux de chômage annuel de 7,6% à la fin de l'année 2013, comparativement à l'Ontario (7,5%) où la progression de l'emploi a été légèrement plus forte. Le Canada a, lui, conclu l'année 2013 avec un taux de chômage annuel de 7,1%.

« Notons que le niveau d'emploi atteint ainsi un sommet annuel jamais atteint historiquement avec 4 032 200 personnes au travail pour l'année [au Québec]. De son côté, le taux de chômage annuel a reculé de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 7,6% », a souligné le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Agnès Maltais.

De 7,2% à 7,7%

Conjuguée à un repli de l'emploi, l'arrivée de milliers de personnes entre novembre et décembre sur le marché du travail a fait passer le taux de chômage de 7,2% à 7,7%. L'accroissement de la population active de 12 100 personnes constitue un gage de la confiance de Québécois ambitionnant d'occuper un emploi malgré une « conjoncture difficile à l'échelle canadienne », estime le gouvernement péquiste.

Les femmes ont tout particulièrement écopé de l'essoufflement de l'emploi (-10 400), a observé l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à la fin de l'année 2013. D'autre part, la contraction de l'emploi a frappé essentiellement des travailleurs de 25 ans et plus (-18 600), a fait remarquer l'ISQ.

Après s'être emparés des dernières statistiques sur l'emploi, les partis d'opposition ont accusé à demi-mot le gouvernement péquiste de s'ingénier à attiser les tensions au sein de la population plutôt qu'à relancer l'économie québécoise.

« Au lieu de se concentrer sur la division sociale et les fausses crises pour gagner des votes, le gouvernement doit poser des gestes concrets pour améliorer la situation économique du Québec », a lancé la porte-parole de l'opposition officielle en matière d'emploi et d'économie sociale, Kathleen Weil. « Les familles du Québec n'en peuvent plus de payer pour l'incompétence du Parti québécois en matière d'économie. »

La députée libérale n'a pas manqué de rappeler le départ de 29 000 Québécois vers le ROC (Rest of Canada) durant les neuf premiers mois de l'année 2013. « Nous n'avons pas connu un tel exode depuis l'année 2000! Les travailleurs sont inquiets », a fait valoir la députée libérale de Notre-Dame-de-Grâce.

La perte de 10 200 emplois doit marquer le « retour à la réalité » de l'équipe économique du Parti québécois, a ajouté la Coalition avenir Québec (CAQ). « J'en appelle au sens des responsabilités des ministres de ce gouvernement. Il est urgent pour eux de revenir les deux pieds sur terre et de rechercher des solutions pour améliorer leur piètre bilan économique », a déclaré le porte-parole en matière d'économie de la CAQ, Stéphane Le Bouyonnet. Selon lui, ces pertes d'emplois constituent les « premiers résultats concrets » de l'échec de la Politique économique du gouvernement péquiste, dévoilée par la première ministre, Pauline Marois, à l'automne.

2014, une « meilleure année »

L'économiste principale chez Desjardins, Joëlle Noreau, invitait vendredi à « [ne] pas présuser de 2014 avec les résultats publiés [vendredi] » par Statistique Canada. « Un mois ne fait pas une année », a-t-elle souligné. A ses yeux, l'évolution du marché permet d'entrevoir une « meilleure année » pour l'emploi au Québec. « Une embellie se dessine depuis plusieurs trimestres aux États-Unis en dépit de la hausse anémique de l'emploi le mois dernier. Ce regain d'activité pourrait profiter aux exportateurs de ce côté-ci de la frontière. De même, le tonus de l'économie canadienne devrait se raffermir en 2014, ce qui bénéficierait [notamment au Québec] », a-t-elle expliqué.

Le Devoir

Le Devoir

MOTHER

SUITE DE LA PAGE 1

glos —, a été mis au monde par la compagnie Sen.se. Il est composé d'une base à l'allure d'une maman bienveillante et d'une série de capteurs que l'on peut placer sous son matelas, sur le sac d'école d'un enfant, sur une cafetière, une brosse à dents, une télévision, une porte d'entrée...

Avec ce dispositif, Mother propose d'enregistrer en temps réel la vie dans une maison en suivant mouvements et changements de température: brosseage des dents, lever et coucher des corps, heures passées devant la télé, sous la douche, hors de la maison, nombre de pas générés dans une journée, nombre d'expressos consommés... tout peut être passé au crible, avec à la clef un objectif clair: documenter son hygiène de vie, surveiller les déplacements des siens, comprendre son quotidien pour l'améliorer en laissant au besoin cette maman virtuelle — et surtout l'algorithme qui lui fait office de cœur — prodiguer ses bons conseils par voie de messages textes ou d'alertes sur l'écran d'un téléphone dit intelligent. C'est un demain possible qui s'écrit aujourd'hui.

Internet des objets

Mother est une bonne mère de famille en format 2.0, mais elle incarne aussi bien plus: la chose est une des composantes de ce qu'on appelle l'Internet des objets — à Vegas cette semaine, on disait plutôt « Internet of things » —, constellation d'objets connectés qui se préparent à prendre d'assaut nos vies et nos environnements. D'ici deux ans, de 15 à 25 milliards de ces objets communicants pourraient se retrouver dans nos villes, nos maisons, nos voitures, nos bureaux, nos vêtements, indique le Georgia Institute of Technology dans un récent rapport sur la chose. « L'Internet des objets promet aux entreprises de mieux suivre leurs affaires et aux gens de mieux suivre leur vie », peut-on y lire.

« On va être envahi par ça », lance à l'autre bout du fil le sociologue Bernard Cathelat. Il bosse pour Netexplo, l'observatoire européen des sociétés numériques. Son dada? Les objets connectés. « La dynamique industrielle est très forte actuellement, puisque ces produits sont une manière de redonner de la valeur ajoutée à des produits banalisés qui n'en ont plus beaucoup. La connectivité à Internet d'un frigo, d'une machine à laver, d'une baguette, d'une machine à café, d'une paire de chaussures, leur assure une deuxième jeunesse. Cela va permettre de revendre des produits plus chers, mais aussi de gérer leur obsolescence de manière rapide », le tout pour un marché évalué à plus de 19 000 milliards de dollars d'ici 2020 par le grand patron de CISCO, John Chambers, cette semaine.

Les promesses économiques sont énormes, autant d'ailleurs que les perspectives sociales qui accompagnent l'avènement de ces nouveaux produits censés apporter une solution à tous les maux induits par la condition humaine, y compris ceux auxquels personne n'avait encore pris le temps de penser. « Avec eux, il y a une solution à tout », résume Jonathan Roberge, titulaire de la Chaire de recherche sur les nouveaux environnements numériques et l'intermédiation culturelle, le NEMIC Lab, de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). « Ces objets proposent de gagner du temps, d'améliorer nos interrelations », de surveiller notre alimentation, nos signes vitaux, de gérer à distance les fondamentaux d'une maison (chauffage, nettoyage, eau, système de divertissement), mais aussi de rendre les déplacements plus efficaces en ville,

50%

d'escompte sur toutes nos montures à l'achat de verres.

St.Denis & Duluth
514-844-1919

Sherbrooke O & Bishop
514-985-0015

www.georgeslaoun.com

Lauréat de l'édition 2010 des Prix Arts-Affaires de Montréal
CATEGORIE PME

GEORGES
LAOUN
OPTIC I E N

du 2 au 31 janvier

Appelez nous pour
un examen de la vue

**Boutique de Saint-Denis ouverte
exceptionnellement les dimanches
du solde en janvier (13 h à 17 h)**



« et ce, en rapprochant la technologie un peu plus près de chaque individu, de son corps, de ses yeux, des objets de son quotidien ». Un peu comme rêvent de le faire les Glass, de la multinationale du tout-numérique Google, lunettes branchées à Internet et dont la mise en marché est prévue pour 2014.

« C'est le narcissisme 2.0 qui rencontre la société des loisirs et l'hyperpragmatisme », ajoute-t-il. Et pas forcément pour le mieux.

Captif de la liberté

L'essayiste britannique Leo Hollis résume la dérive dans le bouquin — *Cities Are Good for You (Les villes vous veulent du bien)* — qu'il vient de signer sur les villes intelligentes, villes dans lesquels les objets connectés sont condamnés à devenir rois. « La connectivité peut être vendue comme une façon de devenir plus libre, écrit-il. Mais cela peut aussi devenir la cage dont on ne va plus être capable de sortir. La même technologie qui permet de suivre nos habitudes de consommation ou de vie peut aussi servir à suivre chacun de



PHOTOS SEN.SE

Beuvez-vous assez d'eau? Vous brossez-vous les dents quotidiennement? Et vos enfants? Grâce à ses capteurs, Mother documente votre hygiène de vie et vous prodigue ses conseils par message texte ou alerte sur l'écran de votre cellulaire.

nos pas », nous faisant du coup perdre, malgré les discours pleins de bons sentiments qui accompagnent l'arrivée de cet Internet des objets, un peu d'autonomie et de liberté.

« Nous sommes dans une nouvelle mythologie numérique, dit Bernard Cathelat, celle d'un nouveau bonheur que va nous apporter cette intelligence bienveillante que l'on veut désormais placer dans des objets. Les bénéfices sont évidents. Avec eux, l'orientation dans l'espace est facilitée, nous sommes protégés des dangers, assistés en permanence, nous avons des réponses instantanées à nos questions. Mais en même temps, quelle est la part de liberté individuelle que nous allons perdre en confiant à ces objets toute une partie de notre compréhension du monde, de notre orientation spatiale, de nos relations humaines? »

Et il ajoute: « Une des caractéristiques de la vie adulte, c'est justement la prise de risques, le fait d'accepter la surprise, les aléas, de prendre des initiatives, d'entreprendre, d'échouer, de réussir... Sans ça, le risque de rester un enfant toute sa vie devient finalement très grand. »

Une infantilisation contemporaine à laquelle Mother apporte paradoxalement une solution.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390